



Nominée

La Communauté de communes Monts d'Arrée

En 1998, en se portant acquéreur de la tourbière remarquable de Corn ar Harz pour sa faune et sa flore, la Communauté de communes des Monts d'Arrée a voulu contribuer à la protection de l'eau et favoriser le dialogue entre les différents utilisateurs de la nature.

Les tourbières : un milieu naturel privilégié

"Nous sommes tout de même le château d'eau du Finistère ! Cela nous donne des devoirs en matière de protection de la ressource." Pour Daniel Créoff, président de la Communauté de communes des Monts d'Arrée (Berrien, Bo-lazec, Locmaria-Berrien, Huelgoat et Scrignac), la qualité de l'environnement est un atout majeur de ce territoire, part intégrante du Parc naturel d'Armorique et classé Natura 2000.

1998 : l'acquisition de la tourbière

L'eau – qui alimente le bassin de l'Aulne (1) – y est d'une qualité exceptionnelle : 0,04 mg de nitrates au sortir des installations de la régie cantonale d'eau potable. Ce qui ne dispense pas de penser à l'avenir.

On l'a fait notamment en acquérant, en 1998, 27 ha de tourbières.

À l'époque la FCBE (Fédération Centre Bretagne Environnement), tout comme la société de chasse locale, avaient alerté les élus : la tourbière de Corn ar Harz – une propriété, alors privée – était à vendre. "Il aurait été dommage que cette zone, connue depuis longtemps pour la richesse de sa flore et de sa faune, devienne une chasse privée, souligne Daniel Créoff qui fut un temps président de la fédération départementale des chasseurs. Il y avait là, en outre une vraie opportunité de monter un projet, associant tous les usagers de la nature, et notamment les chasseurs et les protecteurs de l'environnement." Le lieu enfin, avait été repéré en 1996, comme un "poumon" de l'eau, par l'association "Eau et Rivières de Bretagne" qui réalisait alors une étude diagnostique sur la

qualité de la ressource en eau à la demande des élus locaux. Autant de raisons d'acquérir cette tourbière afin de la protéger. "Pour mener à bien l'opération, il fallait une structure porteuse. La Communauté de communes – compétente en matière d'environnement – a donc décidé d'acheter le foncier, soit un investissement de 18 294 Euro (120 000 F), dont près de 80 % ont été couverts par des concours extérieurs (département et Union européenne".)



Daniel Créoff : "Il y avait là une vraie opportunité de monter un projet associant tous les usagers de la nature..."

(1) Ce territoire est, en outre, concerné par le contrat de baie de Brest.



Photo : Bernard Beaujard

Les Monts d'Arrée.

Entretien et aménager la tourbière

Au-delà de l'acte d'achat, il fallait, concrètement, protéger et faire vivre cet espace. Un plan de gestion des landes tourbeuses a ainsi été mis en place et confié à la FCBE. Un Comité de gestion associe tous les acteurs (chasseurs, agriculteurs, naturalistes, etc.) et veille désormais sur Corn ar Harz. On y a ainsi défini l'exercice du droit de chasse (confié à la Société communale de chasse de Bolazec), et les conditions de fauche par les agriculteurs (dans le cadre d'une Ogaf agri-environnement). Beaucoup de ces acteurs se sont retrouvés sur place, en octobre 2000, pour

un nettoyage du lieu que d'aucuns prenaient auparavant pour une décharge. Et l'on étudie avec le BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières) les moyens de se débarrasser des vestiges d'une petite activité d'extraction de minerai (du cuivre) pratiquée sur place il y a quelques décennies. Parallèlement, on a recensé quelque 20 plantes et animaux remarquables présents sur ce site.

Des actions de sensibilisation vers le public

Au-delà, pour ce territoire peu peuplé (moins de 4 000 habitants sur les 5 communes) et un peu excentré, la qualité de

l'environnement constitue un atout. Des lieux comme la tourbière de Corn ar Harz peuvent contribuer à sensibiliser le public à ces questions :

"Nous avons, par exemple, travaillé avec les écoles, et l'on peut aussi découvrir la tourbière sur internet." Pour Daniel Créoff, il est aussi important d'aller plus loin : "Le souhait de tous est vraiment que ce soit une première. D'ailleurs, la commune de Berrien a acheté 30 autres hectares de tourbières et le Parc d'Armorique a un projet qui porte sur près de 10 000 ha."

Avec toujours cette perspective de créer des zones où le grand public puisse découvrir comment on peut protéger l'environnement sans condamner les activités ancestrales comme l'agriculture ou certains loisirs. Et Daniel Créoff de conclure : *"Certes, certains secteurs doivent rester inviolables. Il ne s'agit pas pour autant de tout sanctuariser : nous avons une qualité d'environnement à partager. Il faut ouvrir ces espaces à la découverte tout en les gérant pour les protéger. Et ce dans une perspective de dialogue entre les utilisateurs."* ■

Monts d'Arrée : des espèces remarquables

Le site de Corn ar Harz rassemble une vingtaine d'espèces de plantes et de mammifères remarquables. Ainsi, y trouve-t-on, la sphaigne de la Pylaie qui n'existe ailleurs qu'en Galice et en Asturie (Espagne), qui à la propriété de stocker d'importantes quantités d'eau. De même, y résident deux rossolis (Droseras) plantes carnivores, à la fois protégées et utilisées en pharmacie.

Les Monts d'Arrée, et en particulier cette tourbière, sont également le dernier refuge du courlis cendré (une dizaine de couples sur la centaine recensés à ce jour). Les busards Saint-Martin et busards cendrés - protégés au plan européen - y font volontiers escale. Et la loutre d'Europe y a également élu domicile.



Chasseurs, agriculteurs et défenseurs de la Nature se concertent désormais, au travers d'un comité de suivi, pour gérer la tourbière de Corn Ar Harz, participant ainsi à une journée d'entretien du site.